

## L'anglais dans les collèges classiques

Ceci n'est pas un article dirigé contre les collèges classiques, au contraire. Je tiens à le dire dès le début, pour qu'on ne m'accuse pas d'être un ingrat, car comme la plupart des étudiants de l'Université Laval, j'ai fait mes études dans une maison d'enseignement secondaire du Québec, et c'est encore ce qu'il y a de mieux ici, en matière d'éducation.

Toutefois, l'on me permettra bien de dire un mot du programme de ces maisons en ce qui concerne l'enseignement de l'anglais. Je le fais, non dans le but de critiquer, mais plutôt avec l'intention d'être utile.

Je ne suis pas un pédagogue, comme le religieux qui répondit dans le "Devoir" au discours de M. le juge Monet; je n'ai pas l'expérience de la vie que possède ce magistrat, pas plus que je n'ai la culture de M. Paul-Émile Lamarche et de celui qui lui adressa une lettre par l'entremise du "Nationaliste".

Je ne suis qu'un simple étudiant, sorti du collège depuis peu; mon opinion personnelle peut donc n'avoir qu'une valeur relative, aussi bien saurai-je, pour la renforcer, l'appuyer d'exemples concluants et de citations autorisées.

Ceci dit, je prends pour acquis que dans presque toutes les maisons d'enseignement secondaire du Québec, on ne fait pas un traitre mot d'anglais durant les deux dernières années du cours.

En enseigne-t-on plus dans les années qui précèdent les classes de philosophie? Oui, mais peut-être pas assez. Quoi qu'il en soit, admettons, pour n'être pas trop exigeant, qu'au lieu de permettre aux étudiants de mieux apprendre leur français, il soit nécessaire de sacrifier les heures que l'on pourrait utilement consacrer à l'anglais et que l'on gaspille plutôt à faire traduire des textes grecs indéchiffrables, non-seulement pour les élèves, mais aussi pour le professeur, qui ne pourrait pas souvent les rendre en français, s'il n'avait l'aide de sa "claf", et passons.

Nous vivons en un pays bilingue, et dès sa sortie de collège, un étudiant qui vient résider à Montréal, sent que s'il veut faire sa trouée dans la mêlée de la vie, il lui faut connaître les deux langues.

Je comprends parfaitement que celui de nos collégiens qui, son cours terminé, se fera clerc, n'aura pas besoin de beaucoup d'anglais quand il sera curé d'une de nos bonnes paroisses, encore que cette connaissance ne pourrait lui nuire.

Mais l'autre, qui sera avocat, médecin ou ingénieur, comment se tirera-t-il d'affaires? On dira, mais les journaux d'Ontario reconnaissent que les meilleurs discours anglais, aux Communes, sont prononcés par des Canadiens-français! Je ne conteste pas, cependant, il serait bon de nous apprendre qui prononce ces discours. Laurier? Il a appris l'anglais au High School et à McGill; Lavergne? Il le tient de Mgr Fallon dont il fut l'un des plus brillants élèves, à l'Université d'Ottawa; Bourassa? Ses nombreux et longs voyages en Angleterre ne sont pas étrangers à sa maîtrise de la langue de la majorité; Lamarche? Il a acquis en Nouvelle-Ecosse une souplesse presque égale, et ainsi de tous les autres.

Pretons un jeune avocat. Durant les deux années qui ont précédé sa sortie du collège, il n'a jamais entendu une phrase d'anglais et à l'Université, guère plus. Dans la première cause qu'on lui confie, il occupe contre une partie de langue anglaise qui n'entend pas le français, ce qui peut fort bien arriver. Comment sortira-t-il de là pour son propre honneur et sans négliger les intérêts de son client?

Il n'est plus question ici de théories ou d'abstractions; nous sommes en plein contact avec la vie et nous trouvons un bonhomme qui peut avoir tous les talents et réciter "là d'zoa trekei" et maintes autres balivernes semblables à perte d'haleine, mais qui perdra sa cause, ou sera obligé d'avoir recours à un "conseil" dont les services lui coûteront cher, parce qu'au collège, on ne lui aura pas donné une connaissance assez parfaite de l'anglais.

Au congrès de la Langue Française, à Québec, un Jésuite présenta un travail très élaboré dans lequel il demandait instamment aux jeunes Canadiens-français, adonnés aux professions libérales, d'aller s'éta-

blir dans le Nord-Ontario et dans l'ouest canadien.

Les carrières médicale et légale n'ont rien d'attrayant dans notre province pour l'excellente raison qu'elles sont archi-encouragées. Beaucoup d'entre nous, j'en suis convaincu, voudraient aller tenter fortune dans ces pays nouveaux et aider de toutes leurs forces à la survivance de notre langue, par leur apport d'exemples et de luttes.

Mais le moyen? Il faut vivre d'abord, et ils ne savent pas l'anglais! Et Dieu sait si l'avocat qui devra plaider devant un juge anglo-saxon, ou le médecin qui devra soigner et encourager un malade de la race du Dr. Pyne, aura besoin de connaître la "langue de Shakespeare", pour employer une expression déjà reconnue comme un vulgaire cliché du temps de Georges Ier d'Angleterre.

Pretons des exemples ailleurs, si ceux-ci ne suffisent pas. À l'Université libre de Bruxelles on a organisé le haut enseignement commercial, et, contrairement à toutes les institutions semblables du reste de l'Europe, les langues étrangères n'y sont pas enseignées.

Savez-vous quelle raison on donne pour expliquer cette omission? Je cite la brochure publiée par l'Université: "Des élèves qui ont fait des "humanités complètes" doivent être présumés avoir appris suffisamment les langues modernes pour qu'il ne soit plus nécessaire de les leur "enseigner". Ce qui n'empêche pas que le diplôme n'est décerné qu'à ceux qui ont démontré par des examens "écrits et oraux" avoir une connaissance pratique et effective de l'anglais et de l'allemand.

Et l'on voudrait soutenir, après cela, que dans ce pays bilingue où les avocats, les médecins et les ingénieurs constituent la classe dirigeante et la seule classe instruite, il n'est pas nécessaire qu'après avoir fait leurs humanités complètes, ils aient une connaissance à peu près parfaite non-seulement du français, mais aussi de l'anglais!

Encore une fois, je ne fais ces remarques que dans le but d'être utile. Ce n'est pas attaquer les collèges classiques que de proposer une réforme, qui, sans faire disparaître des matières considérées comme essentielles, tel le grec, donnerait tout-de-même à l'anglais, qu'on néglige, une place meilleure que celle qu'on lui accorde, eu égard à nos besoins.

Si donc, on imposait, durant les deux années de philosophie, au moins trois heures d'anglais pratique par semaine, qu'il y ait à prendre sur le grec, au cours des quatre années précédentes, le temps nécessaire aux "petites matières": cosmographie, botanique, etc., il me semble que ce serait une amélioration considérable, dont professeurs et élèves, n'auraient qu'à se louer. Il n'y a rien de révolutionnaire, à mon sens, dans cette proposition que je fais en toute bonne foi. Il y a longtemps qu'on a dit que du choc des idées jaillit la lumière, c'est pourquoi j'apporte mon humble opinion avec le désir d'aider à résoudre cette question.

Edouard LACOUR.

### Il fait des excuses

Un soir du mois d'octobre dernier, notre ami de cœur, M. Paul DESFORGES, E.E.M., et futur spécialiste en oculo-chirurgie-thérapie, (maladie affreuse des yeux, pour les profanes) manifesta son désir d'inviter, pour le temps des fêtes, quelques amis à veiller.

Trois mois ont passé et l'invitation, elle, n'a pas encore passé; malheur! oui, malheur! Une plus grande douleur attendait les amis de "docteur".

En effet, faisant des visites, le jour des Rois, l'après-midi, "Meddy" E.E.M.: "Charlot", E.E.G.C., et "ZIDOR", E.E.D., eurent la bonne fortune de rencontrer l'ami Paul, en tournée d'invitation...

...Pauvre docteur, il avait les deux pieds gelés dur. Aussi pourquoi ce "grand cœur" n'était-il pas chaussé de bonnes et fortes chaussures en feutre de chez Dussault, le bottier fashionable de la rue Sainte-Catherine, près Saint-Denis?

Aux amis, s'écria le "docteur", mes excuses. S. S. C.

Le Ritz-Gagnon n'est pas un de ces restaurants où l'on danse, mais bien un restaurant où l'on mange à la carte et presque à l'oeil.

## "LAVAL BILLIARD PARLOR"

285, RUE SAINTE-CATHERINE EST, 285.

"EVERYTHING IS UP-TO-DATE"

12 tables de pool, 2 tables de billard anglais et une table de billard français, sont à la disposition des joueurs.

C'est là que les ÉTUDIANTS rivalisent.

## "ROYAL STORES"

271, Ste-Catherine Est près St-Denis

Alex. O. Lussier, Gérant.

Dessus de coussins, oriflammes, bérêts et rubans aux couleurs universitaires.

Demandez notre fameux chapeau à \$1.50.

N.B.—10 p.c. d'escompte aux étudiants.

## Vente à Réduction

Pardessus valant régulièrement \$20.00, \$22.00 et \$25.00 . . .

\$15.00

Robes de chambre, Vestes de fantaisie, moins

33 1/3 p.c.

Et sur toutes nos marchandises, sans exception, nous donnons un escompte pas moins de

20 p.c.

## Mongeau & Kelly

233 AMHERST, - près Sainte-Catherine

## LE DEVOIR

est le journal préféré des étudiants et de leurs amis, parce qu'il publie les meilleurs articles littéraires et politiques, comme aussi toutes les nouvelles.

Le DEVOIR peut être lu par tous les membres de votre famille.



Tél. Bell Est : 1584.

Chas. G. de Lorimier

Fleurs naturelles et artificielles.

250, rue St-Denis, 250

MONTREAL

SPECIALITE : Tributs floraux et funéraires.

Tél. E. 3234.

## EAU DE RIGA

633, Notre-Dame Est, 633

JANVIER

Mois des marrons glacés, fondants et chocolats,

Mois des Indigestions et Crampes d'estomac;

Cette douce liqueur à vos repas servis, Aura vite vaincu Gastrite et Gastralgie.

—: o :—

Ce Journal est publié par la Société de Publication Laval, Université Laval, 185, rue Saint-Denis, Alphonse de la Rochelle, administrateur.

## ETUDIANTS DE LAVAL

DEPOSEZ VOS ECONOMIES A

## La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal

FONDEE EN 1846

Bureau-Chef et 14 succursales à Montréal.

DIRECTEURS : Hon. J. Ald. Ouimet, Prés.; Hon. Robert Mackay, Vice-Prés.; R. Bolton, Robert Archer, Hon. R. Dandurand, G. N. Moncel, Hon. Chas. J. Doherty, Hon. Sir. Lomer Gouin, Donald A. Kingston, M.D., F. W. Molson.

LA SEULE BANQUE incorporée en vertu de l'acte des Banques d'Epargne, faisant affaires dans la Cité de Montréal. Sa charte (différente de celle de toutes les banques) DONNE TOUTE LA PROTECTION POSSIBLE à ses déposants.

ELLE A POUR BUT spécial de recevoir les Epargnes, quelques petites qu'elles soient, des veuves, orphelins, écoliers, commis, apprentis, et des classes ouvrières, industrielles et agricoles et d'en faire un PLACEMENT SUI.

DEMANDEZ une de nos petites banques à domicile, ceci vous facilitera l'Epargne. Intérêt alloué sur les dépôts au plus haut taux courant.

Nous vous réservons toujours l'accueil le plus courtois que votre compte soit gros ou petit.

A. P. LESPERANCE, Gérant